

États financiers annuels et
renseignements complémentaires

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Exercice terminé le 31 mars 2013

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

États financiers et renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2013

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État des résultats	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Annexe - Triptyque	18
Annexe - Refuge	19



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centre aide et prévention jeunesse de Lévis

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centre aide et prévention jeunesse de Lévis, qui comprennent le bilan au 31 mars 2013 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.



Fondement de l'opinion avec réserve

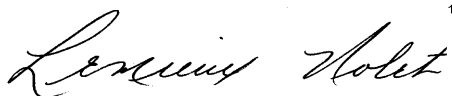
Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à vocation communautaire, l'organisme tire une part de ses produits de contributions et de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, aux actifs et à l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans le paragraphe "*Fondement de l'opinion avec réserve*", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centre aide et prévention jeunesse de Lévis au 31 mars 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Nous attirons l'attention sur la note 14 qui indique que l'organisme Centre aide et prévention jeunesse de Lévis a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er avril 2012 et que sa date de transition était le 1er avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1er avril 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte que celles-ci n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen.



LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 27 mai 2013

¹ CPA auditeur, CA permis no A116115



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Bilan

31 mars 2013

	2013	2012
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	72 429 \$	80 456 \$
Dépôts à termes rachetables, 0,65 %, échéant en avril et août 2013	100 375	50 000
Débiteurs (note 3)	9 146	4 648
Subventions à recevoir	2 748	20 809
Subvention à recevoir encaissable à moins d'un an	8 278	7 577
	<u>192 976</u>	<u>163 490</u>
Subvention à recevoir	31 363	39 876
Dépôt à la Société d'habitation du Québec (note 4)	19 619	-
Immobilisations corporelles (note 5)	782 201	822 902
	<u>1 026 159 \$</u>	<u>1 026 268 \$</u>



	2013	2012
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	78 140 \$	75 939 \$
Apports reportés (note 8)	22 989	26 263
Dette à long terme échéant à moins d'un an	10 303	10 091
	<u>111 432</u>	<u>112 293</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	669 638	702 166
Dette à long terme (note 10)	107 196	97 855
	<u>888 266</u>	<u>912 314</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	54 170	60 243
Non grevé d'affectations	83 723	53 711
	<u>137 893</u>	<u>113 954</u>
	<u>1 026 159 \$</u>	<u>1 026 268 \$</u>

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2013

	2013	2012
Produits		
Subventions		
Centraide	42 030 \$	42 030 \$
Ville de Lévis	179 741	178 161
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches	64 878	59 286
Gouvernement du Canada	3 972	3 866
Centre de santé et services sociaux du Grand Littoral	-	40 193
Connexion compétences - Gouvernement du Canada	113 988	98 386
Avenir d'enfants	18 784	-
Entente de services avec les Services communautaires		
l'Alternative	19 619	-
Entente de services avec Avenir d'enfants	24 578	-
Dons et contributions	3 045	2 897
Ententes de services avec des organismes sous contrôle commun	32 500	32 500
Autres produits	963	4 184
Triptyque (annexe)	52 638	49 788
Refuge (annexe)	99 381	92 296
	656 117	603 587
Charges		
Salaires	242 120	208 114
Avantages sociaux	42 322	34 221
Sous-traitance	3 802	3 813
Déplacements	10 951	10 319
Allocations Connexion compétences	49 964	42 030
Entretien et réparations	(497)	5 658
Perfectionnement et formation	2 236	732
Publicité	5 781	6 020
Activités jeunesse	2 217	6 417
Unité mobile	6 036	7 612
Contributions - Organismes sous contrôle commun	57 000	69 000
Amortissement du mobilier et équipement	6 576	7 422
Amortissement du matériel informatique	3 687	3 627
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 216)	(3 724)
Télécommunications	9 074	5 408
Papeterie et dépenses de bureau	8 126	7 268
Loyer	8 400	8 400
Honoraires	12 445	5 965
Intérêts et frais bancaires	76	540
Triptyque (annexe)	43 254	43 963
Refuge (annexe)	122 824	110 490
	632 178	583 295
Excédent des produits sur les charges	23 939 \$	20 292 \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2013

31 mars 2013	Investi en immo- bilisations	Non grevé d'affectations	Total
Solde au début de l'exercice	60 243 \$	53 711 \$	113 954 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(8 603)	32 542	23 939
Investi en immobilisations	2 530	(2 530)	-
Solde à la fin de l'exercice	54 170 \$	83 723 \$	137 893 \$

31 mars 2012	Investi en immo- bilisations	Non grevé d'affectations	Total
Solde au début de l'exercice	51 814 \$	41 848 \$	93 662 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(10 558)	30 850	20 292
Investi en immobilisations	18 987	(18 987)	-
Solde à la fin de l'exercice	60 243 \$	53 711 \$	113 954 \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2013

	2013	2012
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	23 939 \$	20 292 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	41 131	45 690
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(32 528)	-
	32 542	65 982
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	12 490	37 903
	45 032	103 885
Activités d'investissement		
Acquisition de dépôts à terme rachetables	(50 375)	(25 000)
Encaissement de subventions	7 812	7 195
Dépôt à la Société d'habitation du Québec	(19 619)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(430)	(16 577)
	(62 612)	(34 382)
Activités de financement		
Dette à long terme	19 619	-
Remboursement de la dette à long terme	(10 066)	(9 605)
	9 553	(9 605)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 027)	59 898
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	115 588	55 690
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	107 561 \$	115 588 \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2013

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de prévenir la délinquance dans le milieu choisi, en y améliorant la qualité de vie, dans le but d'amener les jeunes et les parents concernés à choisir des moyens plus satisfaisants et plus sains pour leur développement global et individuel.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, soit la Partie III du manuel de comptabilité de l'ICCA.

2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2013

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Instruments financiers

2.4.1 Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme rachetables, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Aucun élément d'actifs et passifs financiers n'est évalué à la juste valeur.

2.4.2 Dépréciation des instruments financiers

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Immeubles et pavage	40 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Matériel informatique	5 ans



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2013

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6 Constatation des produits

2.6.1 Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2.6.2 Prestation de services

Les produits provenant des ententes de services sont comptabilisés lorsque le service est rendu.

2.6.3 Produits locatifs

Les produits locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

2.6.4 Aide gouvernementale

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'organisme se conformera aux conditions rattachées aux subventions et que les subventions seront reçues.

2.7 Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2013

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8 Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées selon les diverses activités :

- Fonctionnement
- Triptyque
- Refuge

Les salaires et avantages sociaux sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chaque activité. Les honoraires professionnels sont ventilés selon le travail estimé pour l'audit des différentes activités. Les autres charges sont imputées à l'activité auxquelles elles se rapportent.

3. Débiteurs

	2013	2012
Comptes clients	5 886 \$	1 565 \$
Taxes à la consommation	3 260	3 083
	9 146 \$	4 648 \$

4. Dépôt à la Société d'habitation du Québec

Conformément à l'entente conclue avec la Société d'habitation du Québec, la société a refinancé un emprunt hypothécaire pour un montant supplémentaire de 19 619 \$ au cours de l'exercice. Ce montant sera conservé en fiducie à la Société d'habitation du Québec jusqu'à ce que celle-ci procède à une inspection de l'ensemble immobilier de l'organisme et à une analyse de sa situation financière.

Par la suite, la Société d'habitation du Québec déterminera la portion de ce montant qui sera versée comme don au Fonds québécois d'habitation communautaire.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2013

5. Immobilisations corporelles

	2013		2012	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	30 645 \$	- \$	30 645 \$	30 645 \$
Immeubles	864 065	167 729	696 336	717 883
Pavage	1 382	370	1 012	1 046
Enseigne	-	-	-	136
Mobilier et équipement	200 001	155 081	44 920	60 217
Matériel informatique	58 222	48 934	9 288	12 975
	1 154 315 \$	372 114 \$	782 201 \$	822 902 \$

6. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêt au taux de 8 %.

7. Crédoiteurs

	2013	2012
Fournisseurs et frais courus	22 707 \$	24 329 \$
Salaires, vacances et allocations	38 777	35 230
Sommes à remettre à l'État	16 656	16 380
	78 140 \$	75 939 \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2013

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent ou à remettre à des organismes tiers dans le cadre d'une entente avec Avenir d'enfants. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2013	2012
Solde au début de l'exercice	26 263 \$	2 372 \$
Montant encaissé au cours de l'exercice	198 777	71 405
Montant constaté à titre de produits	(157 350)	(46 328)
Montant remis à des organismes tiers	(44 701)	(1 186)
Solde à la fin de l'exercice	22 989 \$	26 263 \$

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions reçues pour l'acquisition des immeubles, du mobilier et équipement et du matériel informatique. Les subventions sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2013

10. Dette à long terme

	2013	2012
Emprunt, 3,53 %, remboursable jusqu'en septembre 2037 par versements mensuels de 395 \$ incluant les intérêts, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 206 372 \$, renégociable en septembre 2017	77 858 \$	60 493 \$
Emprunt, 3,53 %, remboursable jusqu'en septembre 2017 par versements mensuels de 795 \$ incluant les intérêts, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 206 372 \$ ⁽¹⁾	39 641	47 453
	117 499	107 946
Dette à long terme échéant à moins d'un an	10 303	10 091
	107 196 \$	97 855 \$

Les échéances de la dette à long terme pour chacun des cinq exercices suivant le 31 mars 2013 tiennent compte du renouvellement aux mêmes conditions de l'emprunt renégociable en septembre 2017 et sont : 2014 - 10 303 \$; 2015 - 10 672 \$; 2016 - 11 055 \$; 2017 - 11 451 \$ et 2018 - 7 040 \$.

(1) Le remboursement en capital et intérêts de cet emprunt est à la charge de la Société d'habitation du Québec. La subvention à recevoir de 39 641 \$ y afférente est comptabilisée dans l'actif (court terme et long terme).

11. Flux de trésorerie

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement est constituée de :

	2013	2012
Débiteurs	(4 498) \$	(502) \$
Subventions à recevoir	18 061	(4 028)
Frais payés d'avance	-	1 019
Créditeurs	2 201	17 523
Apports reportés	(3 274)	23 891
	12 490 \$	37 903 \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2013

12. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2013.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et à sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à un risque de juste valeur en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes (dépôts à terme rachetables et dette à long terme).



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2013

13. Opérations entre parties liées

L'organisme est une partie liée à la Maison des jeunes défi-ados et à Espace jeunesse espéranto, deux organismes sous contrôle commun. L'organisme a réalisé les opérations suivantes avec ces parties liées :

	2013	2012
Produits		
Ententes de services		
Maison des jeunes défi-ados	18 000 \$	18 000 \$
Espace jeunesse espéranto	14 500	14 500
	32 500 \$	32 500 \$
Charges		
Contributions		
Maison des jeunes défi-ados	37 000 \$	37 000 \$
Espace jeunesse espéranto	20 000	32 000
	57 000 \$	69 000 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue par les parties liées.

14. Incidence du changement de référentiel comptable

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, soit la Partie III du Manuel de comptabilité de l'ICCA.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers que l'organisme a dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ci-après appelées « NCOSBL », et ils tiennent compte notamment des dispositions prévues au chapitre 1501, *Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif*. L'organisme a dressé un bilan à la date de transition selon les NCOSBL, lequel bilan est présenté ci-après. Ce bilan d'ouverture est présenté de façon comparative avec le bilan établi antérieurement selon les anciens PCGR. Aucun ajustement n'a été requis dans le processus de transition aux nouvelles normes comptables.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2013

14. Incidence du changement de référentiel comptable (suite)

Bilan d'ouverture, au 1er avril 2011	Partie V PCGR	Variations et reclassements	Partie III NCOSBL
Actif à court terme			
Encaisse	55 690 \$	- \$	55 690 \$
Dépôt à terme rachetable	25 000	-	25 000
Débiteurs	4 146	-	4 146
Subventions à recevoir	16 781	-	16 781
Frais payés d'avance	1 019	-	1 019
Subvention à recevoir encaissable à moins d'un an	7 195	-	7 195
	109 831	-	109 831
Subvention à recevoir	47 453	-	47 453
Immobilisations corporelles	852 015	-	852 015
	1 009 299 \$	- \$	1 009 299 \$
Passif à court terme			
Emprunt bancaire	840 \$	- \$	840 \$
Créditeurs	57 576	-	57 576
Apports reportés	2 372	-	2 372
Dette à long terme échéant à moins d'un an	9 546	-	9 546
	70 334	-	70 334
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	737 298	-	737 298
Dette à long terme	108 005	-	108 005
	915 637	-	915 637
Actif net			
Investi en immobilisations	51 814	-	51 814
Non grevé d'affectations	41 848	-	41 848
	93 662	-	93 662
	1 009 299 \$	- \$	1 009 299 \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Triptyque

Exercice terminé le 31 mars 2013

	2013	2012
Produits		
Loyers	29 693 \$	29 521 \$
Subvention pour intérêts	2 361	2 816
Gouvernement du Canada	20 468	17 311
Autres	116	140
	<u>52 638</u>	<u>49 788</u>
Charges		
Salaires	18 463	16 856
Avantages sociaux	2 005	2 045
Déplacements	884	451
Entretien et réparations	4 427	6 611
Électricité	7 584	7 196
Associations	120	128
Créances douteuses	190	-
Amortissement de l'immeuble et du pavage	6 884	6 884
Amortissement du mobilier et équipement	480	1 428
Amortissement de l'enseigne	136	314
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 154)	(5 603)
Honoraires	1 428	1 280
Intérêts et frais bancaires	168	170
Intérêts de la dette à long terme	5 639	6 203
	<u>43 254</u>	<u>43 963</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>9 384 \$</u>	<u>5 825 \$</u>



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Refuge

Exercice terminé le 31 mars 2013

	2013	2012
Produits		
Gouvernement du Canada	86 418 \$	79 805 \$
Dons et contributions	12 955	12 485
Autres	8	6
	<u>99 381</u>	<u>92 296</u>
Charges		
Salaires	88 651	80 186
Avantages sociaux	8 726	9 711
Déplacements	142	258
Fournitures	216	140
Nourriture	4 560	3 493
Entretien et réparations	5 432	1 863
Électricité	10 762	11 345
Télécommunications	1 177	1 092
Papeterie et dépenses de bureau	527	94
Créances douteuses	815	595
Amortissement de l'immeuble	14 698	14 698
Amortissement du mobilier et équipement	8 670	11 317
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(23 158)	(25 804)
Honoraires	1 386	1 280
Frais bancaires	220	222
	<u>122 824</u>	<u>110 490</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(23 443) \$</u>	<u>(18 194) \$</u>

